

Fiche pratique du SCUIO Mai 2010

Conditions d'inscription en master

EN 1ÈRE ANNÉE

DE MASTER

Tout étudiant autorisé à s'inscrire en M1 dans une discipline donnée peut choisir la spécialité enseignement de cette discipline s'il envisage de passer un CAPES (cf liste des masters avec spécialité enseignement)

EN 2ÈME ANNÉE

DE MASTER

Mesures transitoires pour l'année universitaire 2010-2011

- Tout étudiant de l'université Paul Valéry titulaire d'un M1 à finalité recherche dans une discipline sera autorisé à s'inscrire en M2 spécialité enseignement de la même discipline (cf. liste ci-contre).
- L'autorisation d'inscription dans une autre filière fera l'objet d'une demande d'autorisation préalable auprès du département d'accueil. Ex : LEA, Etudes culturelles, IOD...
- Les étudiants en provenance d'autres universités sont soumis à la procédure d'admission sur transfert et validation d'acquis.

A partir de l'année universitaire 2010-2011, la préparation au CAPES sera dispensée au sein de l'université Paul Valéry dans le cadre de spécialités de master dédiées à l'enseignement. Cette préparation sera assurée en collaboration avec l'IUFM.

A l'Université Paul Valéry

Masters Spécialité enseignement sous réserve d'habilitation ministérielle
Musique enseignement
Arts Plastiques enseignement
Lettres modernes enseignement
Lettres classiques enseignement
Allemand enseignement Anglais enseignement Espagnol enseignement Italien enseignement Occitan enseignement
Histoire -Géographie enseignement
Sciences économiques et sociales enseignement
Documentation enseignement

Calendrier prévisionnel des opérations

Voeu d'inscription à l'UPV en master 2 enseignement (voir site)	Juin - Juillet 2010
Inscription au concours CAPES	01/06 au 13/07
Inscription UPV (voir site)	Début septembre 2010
Epreuves d'admissibilité au concours	Novembre 2010
Stage en responsabilité, rémunéré (7 semaines)	Janvier-février 2011
Préparation à l'oral ou renforcement disciplinaire	Mars -mai 2011
Epreuves d'admission au concours	Mai 2011
Résultats du Master	Fin de l'année universitaire 2010-2011

Contenu des enseignements des masters
spécialité enseignement

M1 - SEMESTRE 1
Enseignements communs avec le master recherche
Enseignements disciplinaires
Enseignements professionnels
Enseignement de diversification au choix
Langue vivante
Stage d'observation en établissement

M1 - SEMESTRE 2
Enseignements communs avec le master recherche
Enseignements disciplinaires
Enseignements professionnels
Enseignement de diversification au choix
Informatique
Mémoire de recherche

M2 - SEMESTRE 1
Enseignements disciplinaires
Didactique et pédagogie
Epreuves d'admissibilité concours en novembre 2010

M2 - SEMESTRE 2
Stage en responsabilité (7 semaines Janvier – février)
Didactique et pédagogie ou renforcement disciplinaire selon les résultats aux épreuves d'admissibilité
Mémoire professionnel

Questions - réponses

**ACCÈS AU CONCOURS-
OBTENTION DU MASTER**

La réussite au concours est distincte de l'obtention du master. On peut obtenir le master sans être reçu au concours. En revanche, il est obligatoire d'obtenir un master2 pour valider sa réussite au concours.

**POURQUOI CHOISIR LA
SPÉCIALITÉ ENSEIGNEMENT ?**

Les spécialités « enseignement » ont été conçues pour préparer aux concours. Les spécialités « enseignement » sont les seules à offrir des stages en établissement aux étudiants : stage d'observation en M1, stage en responsabilité rémunéré en M2. Des passerelles sont prévues entre spécialités enseignement et spécialités recherche.

**QUELLES SOLUTIONS POUR UN
ÉTUDIANT TITULAIRE DU M2,
NON ADMIS AU CONCOURS ET
DÉSIREUX DE SE REPRÉSENTER ?**

L'étudiant titulaire d'un M2 recherche dans une discipline peut demander à s'inscrire en M2 enseignement dans cette même discipline. Il peut également s'inscrire à la préparation CAPES exclusivement.

L'AGRÉGATION

Pour s'inscrire à l'agrégation, il faut être titulaire d'un M2.

Le calendrier est différent de celui du CAPES, des préparations spécifiques à l'agrégation sont proposées à l'UPV.